



**MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE
MRC DE PORTNEUF**

PROCÈS-VERBAL d'une **séance extraordinaire** du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le **16 septembre 2025** à 19h00 sous la présidence de madame Danielle Ouellet, mairesse.

Présents :

Conseillère : Pascale Bonin (par visioconférence)

Conseillers : Jacquelin Goyette
Gilbert Dumas
Jérémy Martin (par visioconférence)

Absente : Diane Blouin

Secrétaire d'assemblée : Lyne Morneau, directrice-générale et greffière-trésorière intérimaire

1.1 Ouverture de la séance

Madame la mairesse ouvre la séance

1.2 Avis de convocation

Le conseil constate que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil, comme requis par l'article 153 du *Code municipal du Québec* et demande à la greffière d'en faire mention au procès-verbal.

2025-09-171

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M Gilbert Dumas
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par madame la mairesse sans modification, tout en le laissant ouvert.

Adoptée

2025-09-172

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 août 2025

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette

Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 août 2025 tel que déposé sans apporter de modification.

Adoptée

2025-09-173

1.4 Dépôt de l'audit des états financiers 2024



CONSIDÉRANT QUE Mallette S.E.N.C.R.L. a été mandaté comme auditeur indépendant par résolution numéro 2024-12-203 ;

CONSIDÉRANT QUE les états financiers se terminant le 31 décembre 2024 et le rapport de l'auditeur est déposé à cette session du conseil par la greffière-trésorière intérimaire conformément à l'article 176.1 du Code municipal ;

CONSIDÉRANT QUE l'avis public du dépôt de ces rapports a été publié conformément à la Loi (art. 176.1 alinéas 2, Code municipal) Mallette S.E.N.C.R.L. a été mandaté comme auditeur indépendant

Il est proposé par Mme Pascale Bonin
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'APPROUVER le rapport faisant état de la situation financière de la municipalité de Rivière-à-Pierre au 31 décembre 2024 et présentés par Madame Amélie Roy de Mallette S.E.N.C.R.L.

Adoptée

2025-09-174

1.3 Autorisation d'embaucher Madame Geneviève Hamelin au poste de directrice générale et greffière-trésorière

Il est proposé par M. Gilbert Dumas
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'EMBAUCHER Madame Geneviève Hamelin à titre de directrice générale et greffière-trésorière à compter du lundi 22 septembre et de l'autoriser à signer tout document correspondant à sa fonction.

Les conditions et objectifs sont définis dans un contrat de travail.

Adoptée

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

3. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

2025-09-175

3.1 Autorisation de signature d'un acte notarié pour la servitude de l'aire de virage sur l'avenue des Sables Est

CONSIDÉRANT QU'il y a eu entente avec les propriétaires des lots soit Madame Andrée Thibodeau et Monsieur Serge Morneau pour le lot # 5 222 817 et Monsieur Michel Fournier pour le lot # 5 222 818 ;

CONSIDÉRANT QUE l'aire de virage est identifiée sur la description technique de Madame Élisabeth Genoix, arpenteur géomètre, sous la minute 21952 ;

CONSIDÉRANT QUE l'acte de servitude sera rédigé et publié par Me Mario Boilard de l'étude Boilard, Renaud notaires inc. de St-Raymond ;

Il est proposé par M. Jacquin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'AUTORISER Madame la Mairesse Danielle Ouellet et Madame Lyne Morneau, directrice générale et greffière-trésorière intérimaire à signer les documents au nom de la Municipalité

4. URBANISME

2025-09-176

4.1 Autorisation de signature d'un acte notarié pour la contribution de 10% pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels

CONSIDÉRANT QU'un projet de développement comprenant plus de quatre (4) terrains a été déposé par la famille Beaupré, soit Claude, Gilles, Gisèle, Jacques et Richard Beaupré en zone résidentielle Rb-18;

CONSIDÉRANT QU'un protocole d'entente sur la cession des lots numéros 6 469 799 et 5 223 161 a été accepté par résolution numéro 2024-10-186 comme contribution pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels;

CONSIDÉRANT QUE le lot résiduel numéro 5 223 169 situé le long de la rue du Centenaire, sera cédé à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les chemins, formés des lots numéros 6 649 796 et 6 649 800, seront cédés à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les frais de notaire pour la rédaction et la publication de l'acte seront assumés par la famille Beaupré ;

Il est proposé par Gilbert Dumas
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'AUTORISER Madame la Mairesse Danielle Ouellet et Madame Lyne Morneau, directrice générale et greffière-trésorière intérimaire à signer les documents au nom de la Municipalité

Adoptée

5. LOISIRS ET SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

2025-09-177

5.1 Autorisation de présenter une demande de subvention dans le cadre du programme *Nouveaux Horizons pour les aînés* du gouvernement fédéral pour un montant maximum de 25 000\$

ATTENDU QUE la municipalité ne dispose plus de bibliothèque depuis la fermeture de l'église ;

ATTENDU QUE nous ne disposons pas de locaux adéquats pour relocaliser la bibliothèque ;

ATTENDU QUE la Municipalité approuve le projet permettant d'installer des étagères à la fois utiles et décoratives dans la salle communautaire ;

ATTENDU QUE la MRC de Portneuf appui déjà ce projet à la hauteur de 13 000\$;

ATTENDU QU'une forte proportion des utilisateurs de la bibliothèque sont des aînés.

ATTENDU QUE la mise en place d'activités de lecture sont des atouts pour le maintien d'une bonne santé mentale ;

Il est proposé par Mme Pascale Bonin



Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'AUTORISER Lucie-Claude Gélinas à déposer le projet «Une bibliothèque accessible à tous » afin de compléter le financement au programme *Nouveaux horizons pour les aînés*.

Adoptée

6. CORRESPONDANCE

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jérémy Martin, de lever la présente séance.

La séance est levée par madame la mairesse à 19h35 heures

Danielle Ouellet, Mairesse

Lyne Morneau, Directrice générale
greffière-trésorière intérimaire